

■ **Zappella & Bressan S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, fabrication de ressorts et d'articles en fil, mécanique, etc. (FOSC du 15.07.1996, p. 4237). Les 100 actions de CHF 1'000, nominatives, sont maintenant liées selon statuts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. La clause statutaire relative à l'apport en nature et à la reprise de biens effectués à la constitution est abrogée dans les statuts. Nouveaux statuts du 16.12.2003.  
Journal no 3083 du 18.12.2003  
(02047518 / CH-645.1.007.976-3)